

Le réservoir de Béthesda

Jean 5

M.E. 1861 pages 161-173

Le réservoir de Béthesda était une preuve de la patiente et miséricordieuse grâce de Dieu envers Son peuple, une preuve bien appropriée à la condition d'Israël, qui avait besoin d'apprendre à dépendre de Dieu, plutôt que de se glorifier de ses privilèges. La bénédiction qui se rattachait au réservoir de Béthesda avait un caractère tout particulier : ce n'était point une ordonnance proprement dite à laquelle les Juifs, comme tels, pussent prétendre avoir droit ; mais Dieu dans Sa miséricorde intervenait occasionnellement en faveur d'Israël. Lorsqu'à une certaine époque, non déterminée à l'avance, l'ange troublait les eaux du réservoir, un seul homme était guéri. « Le premier donc qui entra après que l'eau avait été agitée » était guéri, de quelque maladie qu'il fût détenu (Jean 5, 4).

Le peuple d'Israël aurait pu retirer du réservoir de Béthesda une profonde instruction quant à ses besoins et quant à la grâce de Dieu. Mais Jésus vient prendre la place du réservoir de Béthesda ; et, en contraste avec la lutte qui devait s'élever chaque fois que les eaux étaient troublées et que chacun des malades cherchait à profiter pour lui-même du moyen de guérison mis à sa portée, Il dit : « Veux-tu être guéri ? » (v. 6). Ce dont l'homme a besoin ce n'est pas d'un effort, mais de *volonté*, comme Jésus dit : « Vous ne voulez pas venir à moi pour avoir la vie » (Jean 5, 40).

La puissance qui guérit accompagne les paroles de Jésus : « Lève-toi, prends ton petit lit, et marche ! Et aussitôt l'homme fut guéri, et il prit son petit lit et marcha » (v. 9). Mais quelque grand que fût ce miracle par la puissance qu'il révélait, quelque miséricordieux qu'en fût le résultat pour le pauvre infirme, ce n'était pas là la rédemption. La guérison n'atteignait ni ne touchait ce « plus grand mal » qui était devant le pauvre infirme, ainsi que devant tout homme en tant que pécheur. « Après ces choses, Jésus le trouva dans le temple et lui dit : Voici, tu es guéri ; ne pêche plus, de peur *qu'un plus grand mal* ne t'arrive » (v. 14).

Être infirme pendant trente-huit années, c'est beaucoup dans la courte existence d'un homme ; et c'était certainement une immense bénédiction que d'être ainsi, en un instant, délivré de cette misère, et mis en possession d'une santé parfaite. Mais l'avenir gardait en réserve pour le pauvre impotent quelque chose de pire que les souffrances dont il venait d'être délivré. Le miracle du Seigneur, quelque grand qu'il fût, n'avait pas atteint ce « plus grand mal » dont nous parlons, c'est-à-dire, la mort et le jugement. Aucune puissance si ce n'est celle de la rédemption ne délivre de « ce plus grand mal ». Les effets produits de nos jours par l'énergie, l'habileté et les combinaisons de l'esprit humain, sont si extraordinaires et si frappants, que ce que les générations précédentes estimaient être impossible se voit maintenant journellement. Certes, ce n'est pas nous qui nierons que l'homme « a accompli de grandes choses » ; les faits sont là devant nos yeux. Mais, même en présence de ces faits, nous disons hardiment, que non seulement tout ce que l'homme a fait, mais encore tout ce qu'il peut faire — parvint-il à réaliser ses plus ardents désirs — est impuissant pour le sauver ou le délivrer de ce « plus grand mal », dont parle le Seigneur. — Tous les progrès accomplis par l'homme ne le satisfont pas et ne peuvent le satisfaire, parce qu'ils ne mettent pas son cœur en repos quant à l'avenir. Chaque progrès, une fois qu'il est obtenu, fait naître le désir d'un progrès nouveau, qui lui-même amènera un nouveau désappointement. La conscience peut être endormie ou *étouffée* ; elle peut aussi, sous l'empire de la passion, être mise dans l'impossibilité d'agir ; mais une fois réveillée, elle ne peut être satisfaite à moins qu'elle ne soit mise en repos quant à ce « plus grand mal ».

Si l'homme a fait et fait encore de grandes choses, le Seigneur aussi « fait de grandes choses ». Le disciple de Christ, qui place toutes les inventions et toute la science humaine en face de la « lumière », trouve une grande confirmation de sa foi dans le fait que les progrès mêmes de l'homme ne font que rehausser la gloire de la rédemption. L'homme qui aurait atteint le point le plus élevé du progrès ne serait encore, après tout, que dans ce triste état dont la grâce de Dieu a délivré celui qui croit en Christ. Le croyant est, en vertu de la rédemption, délivré du « plus grand mal », quels que puissent être pour le moment ses tentations, ses chagrins, ou son état : — il n'a plus à craindre le « plus grand mal ».

Dans la conversation que fait naître le miracle opéré au réservoir de Béthesda, le Seigneur compare cet acte puissant de délivrance immédiate d'un état de maladie et de misère, avec l'immédiate et éternelle délivrance du « plus grand mal » lui-même, dont Il avait parlé, et cette délivrance est la bienheureuse part de la foi en Son nom. S'attribuant à Lui-même le pouvoir de donner la vie et le pouvoir de juger toutes choses (v. 21 et 22), le Seigneur prononce ces merveilleuses paroles : « En vérité, en vérité, je vous dis, que celui qui entend ma parole, et croit à celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle et ne viendra pas en jugement; mais il est passé de la mort à la vie » (v. 24; voyez le texte grec). Voilà la rédemption ! Voilà la délivrance de ce « plus grand mal » qui était resté comme suspendu encore devant le pauvre impotent. Voilà ce que Jésus annonce de Sa propre autorité, et Ses auditeurs en ont la preuve et l'image devant leurs yeux, dans la personne de celui qui, par la parole sortie des lèvres du Seigneur, avait été instantanément et parfaitement guéri d'une infirmité qui durait depuis trente-huit ans !

C'est sur cette même autorité que la déclaration du Sauveur doit être reçue aujourd'hui; Jésus demande encore maintenant à être écouté en vertu de Sa propre autorité. Ce qu'Il annonce, ce n'est pas seulement une bénédiction à laquelle l'homme ne peut jamais atteindre par ses propres efforts, mais une bénédiction telle, qu'aucun cœur d'homme n'aurait pu la concevoir. L'homme se heurte et tombe sur le seuil même de la bénédiction, en ne recevant pas la doctrine de Jésus sur l'autorité de Jésus. L'homme restreint ce qu'il attend de Dieu aux limites de sa propre conception de ses besoins et de sa misère; et ainsi, tandis que plusieurs reconnaissent bien qu'ils ont besoin du secours de Jésus, nul cependant, hormis ceux qui reçoivent Son enseignement comme ayant autorité, ne Le reconnaîtra réellement comme Sauveur. Certainement Il a été un secours pour l'homme du réservoir de Béthesda, mais quelque étonnant qu'ait été le pouvoir déployé par Jésus pour sa guérison, Jésus Lui-même, dans Son discours, rend témoignage à un pouvoir autre que celui-là et d'un ordre entièrement différent : le pouvoir de la rédemption. — De là vient l'importance de ces premières paroles : « *En vérité, en vérité je vous dis, que celui qui entend ma parole* ». Quand « la parole de Jésus est entendue », comme ayant autorité, elle apporte avec elle une délivrance plus merveilleuse que celle dont l'impotent du réservoir de Béthesda avait été l'objet.

Dieu seul connaît la profondeur des besoins de l'homme et toute l'étendue des maux qui ont envahi le monde à cause du péché de l'homme.

L'homme est engagé en effet dans d'incessants efforts pour se délivrer lui-même des conséquences du péché; et le ministère du Seigneur Jésus manifestait la bonté divine, en rendant la vue aux aveugles, en nettoyant les lépreux, en faisant entendre les sourds, parler les muets et marcher les paralytiques. Et si un sentiment de bienfaisance a porté naturellement les enfants de Dieu à chercher avec une énergie souvent pleine de désintéressement, à soulager les misères des hommes, reconnaissons-le avec gratitude. Mais qu'en faut-il conclure ? Était-ce là l'objet de la mission de Jésus ? Sa propre doctrine au réservoir de Béthesda montre qu'Il avait un but plus élevé, un but pour lequel Il était envoyé, et pour lequel Il était venu. Bien qu'Il soit allé de lieux en lieux « faisant du bien » [Act. 10, 38], ce n'était pas pour lutter contre les misères et les conséquences du péché que Jésus était venu; mais pour attaquer le péché lui-même, le péché, source de toute misère. « Il est venu au monde pour *sauver* les pécheurs » (1 Tim. 1, 15). Dieu envoya Son

Fils pour être la propitiation pour nos péchés (1 Jean 4, 10). Dieu envoya Son Fils, et Lui vint dans ce but, qui seul pouvait répondre aux besoins de l'homme ; — et ce but, c'était *la rédemption* ; Jésus vint pour ôter le « plus grand mal », et mettre de cette manière, et de cette manière seulement, le pécheur en liberté dans sa conscience devant Dieu.

Voilà ce qui donne une si merveilleuse force aux paroles que Jésus ajoute à la suite de celles que nous avons citées plus haut : « *et croit à celui qui m'a envoyé* ». Dieu n'est pas honoré comme Celui qui a envoyé Jésus, ni Jésus comme Celui qui a été envoyé, si le but de Dieu en L'envoyant, et celui de Jésus en venant ici-bas n'est pas reconnu. Reconnaître Jésus seulement comme Celui qui nous aide, n'est pas avoir foi en Son nom. Dix lépreux avaient eu également part à la bonté de Jésus : Il les avait tous rendus nets, mais un seul d'entre eux reconnut Jésus comme l'envoyé de Dieu ; sa foi le sauva [Luc 17, 12-19]. Il en est ainsi maintenant. Des milliers d'êtres ont part aux bienfaits de Jésus, et ignorent entièrement quel est leur bienfaiteur ; d'autres en grand nombre ont part à ces mêmes bienfaits, et sachant de quelle main ils les reçoivent reconnaissent le pouvoir de Celui qui les leur prodigue, au même point que les neuf lépreux ; mais *le salut* est une chose bien différente. Le salut, c'est recevoir par la foi Jésus comme le salut de Dieu, comme Celui qui délivre du « plus grand mal » — qui est la mort et le jugement. C'est pourquoi à ces paroles : « Celui qui entend ma parole et croit à celui qui m'a envoyé », Jésus ajoute : « *a la vie éternelle* » ; et après une déclaration aussi positive Il poursuit encore, afin de convaincre plus entièrement la conscience : « *et ne viendra pas en jugement, mais il est passé de la mort à la vie* ». La rédemption laisse bien loin derrière elle toute délivrance des conséquences du péché quelle qu'elle soit, fût-elle due à l'intervention de Jésus Lui-même.

La rédemption, c'est l'entière délivrance du jugement à venir de Dieu contre le péché lui-même, et cela par la foi au sacrifice et à la mort de Jésus ; — c'est l'entrée immédiate dans la vie — la vie éternelle — dans un Christ une fois crucifié, mais maintenant ressuscité, élevé au ciel et glorifié. — La rédemption, ainsi accomplie, donne à un croyant la puissance qui le rend capable d'envisager d'un cœur droit les solennelles vérités de la mort et du jugement ; et c'est un bonheur pour nous d'être délivrés d'une marche qui n'est qu'un faux semblant (comme est la conduite de tout homme qui ne connaît pas la rédemption) et de ne pas nous déguiser ce que l'homme est, même dans la condition la plus favorable. Plus nous étudierons l'état actuel de l'homme, plus nous serons conduits à admirer la sagesse de Dieu « dans la rédemption qui est dans le Christ Jésus » [Rom. 3, 24]. Christ est le remède offert par Dieu, et la ressource du pécheur pour tout ce dont celui-ci a personnellement besoin dans son plus triste état au jugement de Dieu Lui-même.

C'est « un bien plus grand mal » pour un homme que Dieu entre en jugement avec lui, que d'avoir à souffrir d'une infirmité corporelle — avec son cortège habituel d'abattement et de tristesse — même pendant trente-huit ans. Dieu n'entrera jamais dans un jugement pareil avec celui qui croit en Jésus Christ. Le Seigneur Jésus dit avec autorité, en parlant de celui qui croit, qu'il « *ne viendra pas en jugement* » [v. 24].

Cette solennelle déclaration, faite ainsi par l'autorité même de Jésus, est maintenant annoncée publiquement aux pécheurs, non seulement parce que tout jugement est réservé à Jésus, mais parce que le jugement lui-même a passé sur Lui.

Voilà la base du ministère de la réconciliation : Dieu « a fait être péché pour nous celui qui n'a pas connu le péché, afin que nous devinssions justice de Dieu en lui » (2 Cor. 5, 21). C'est sur ce principe que les ministres de Dieu supplient les hommes d'être réconciliés avec Dieu — ce qui est une impossibilité morale, aussi longtemps que l'idée (quelque juste qu'elle soit d'ailleurs) de Dieu entrant en jugement avec le pécheur, n'a pas fait place dans l'âme à la révélation de Dieu présentant Son propre Fils comme substitut pour le pécheur dans le jugement. Le Fils, ainsi présenté par Dieu, est maintenant l'objet spécial de la foi. « Celui qui croit n'est pas jugé » (Jean 3, 18) ; « il ne viendra pas en jugement » pour que sa culpabilité ou sa non-culpabilité soit mise en question, car si Christ Lui-même a vraiment été mis à la place du pécheur, et a porté le jugement du pécheur,

c'est afin que celui-ci pût être fait « justice de Dieu en Christ ». Le même Dieu qui a mis l'iniquité sur Celui qui n'a pas connu le péché, est le « Dieu qui justifie l'impie » (Rom. 4, 5) sur ce principe, qu'Il a fait Christ être péché, lorsque ayant « réveillé son épée contre l'homme qui était son compagnon » [Zach. 13, 7], Il l'a « livré pour nos offenses ».

La réception de cette vérité, sur l'autorité de Dieu Lui-même, seule nous délivre « du plus grand mal ». « Après la mort » vient « le jugement » [Héb. 9, 27]. « L'aiguillon de la mort, c'est le péché » [1 Cor. 15, 56]. Mais s'il peut être prouvé à l'âme d'un pécheur, que Christ, par Ses souffrances sur la croix, a « mis fin au péché, et introduit la justice éternelle » [Dan. 9, 24], le pécheur ainsi enseigné cesse de regarder à lui-même, pour porter ses regards sur la croix. Là, il voit le jugement du péché originel, actuel, ou demeurant en nous. Alors l'aiguillon de la mort est déjà ôté; alors la mort n'est plus un « plus grand mal » que nous avons à attendre; le croyant est déjà « passé de la mort à la vie » [Jean 5, 24]. Son corps, il est vrai, attend la dissolution : « le corps est mort à cause du péché » [Rom. 8, 10]; mais la mort, dans sa connexion avec le péché et le jugement du péché, est déjà passée, et cela, par la décision souveraine de Celui qui a la vie en Lui-même; et une conscience réveillée se soumet joyeusement à cette décision. La mort peut nous effrayer, nous pouvons naturellement reculer devant elle; mais elle n'a plus « d'aiguillon »; elle est annulée; elle est « un gain »; elle est « nôtre » (2 Tim. 1, 10; Phil. 1, 21; 1 Cor. 3, 22).

La mort ne sera pas « vue », elle ne sera pas « goûtée » dans sa réalité, par celui qui croit en Jésus; Jésus a goûté la mort pour lui, et ainsi jamais cette coupe ne sera portée à ses lèvres.

Telle est la rédemption qui est « mise en lumière par l'évangile ». Quoiqu'elle puisse être mise en question, méprisée ou rejetée, elle n'attend que l'heure fixée dans les conseils de Dieu pour être manifestement mise en lumière lors de la résurrection de ceux qui sont de Christ « à sa venue ». La rédemption est le remède de Dieu pour le « plus grand mal ». Partout où la vérité de Dieu est reçue, il y a « *rédemption* » présente, actuelle, « *par son sang, la rémission des péchés selon les richesses de sa grâce* » (Éph. 1, 7). L'âme alors est délivrée du « plus grand mal », selon la voie que Dieu a choisie pour cela; elle est amenée à la connaissance actuelle de sa délivrance. De cette connaissance découle la paix et la joie. — Mais il y a plus : le croyant sait que son état actuel est son plus bas état, et qu'il n'y a plus devant lui de « plus grand mal »! Il gémit maintenant dans une tente terrestre, étant chargé [2 Cor. 5, 4]; il soutient un combat incessant contre le péché en lui et hors de lui, il est l'objet des continuelles attaques de Satan; il sait que « le temps présent » [Rom. 8, 18] est un temps où la souffrance se fait sentir de mille manières, mais il sait aussi que toutes ces choses ne sont que pour le temps présent; le croyant n'a plus de « plus grand mal » à craindre; — la perspective qu'il a devant lui est lumineuse — une perspective sans souffrance et sans péché. C'est la connaissance de la *rédemption* qui fait qu'un croyant, qui est simple dans sa foi, est une merveille à ses propres yeux; il est, selon l'expression de l'apôtre, « comme attristé et toutefois toujours joyeux » [2 Cor. 6, 10]. Si par la foi, l'âme regarde en arrière, en haut, en avant, elle rencontre partout ce même objet qui parle toujours de la délivrance du « plus grand mal ». — Si nous regardons en arrière, nous voyons Jésus qui a porté le péché sur la croix; — nous contemplons l'Agneau de Dieu; si nous regardons en haut, nos yeux rencontrent encore Jésus élevé sur le trône comme l'Agneau de Dieu, ordonnant, dirigeant et soutenant toutes choses. Si nous portons nos regards en avant, ils s'arrêtent devant la radieuse perspective de l'Agneau venant se présenter son épouse, glorieuse, sans tache, ni ride, ni aucune chose semblable [Éph. 5, 27].

Une douleur particulière accompagne, il est vrai, la joie de la délivrance du « plus grand mal » dont nous parlons : c'est de voir les hommes cherchant en vain à lutter contre les effets de leur propre péché et méprisant le seul et puissant remède par lequel le péché lui-même est aboli. — Oui, il y a là de quoi affliger le cœur de celui qui subsiste par la grâce de la rédemption. — « Les peuples travaillent pour le feu, et se fatiguent pour néant » (Hab. 2, 13), tandis que la vraie délivrance est méprisée ou rejetée. Celui qui savait mieux que

personne ce qu'étaient les douloureuses réalités de la vie humaine, pleura sur Jérusalem quand elle le rejeta, Lui son Libérateur, Celui qui lui avait été promis, et qui seul était capable de la délivrer ; — mais Il se réjouit aussi dans son esprit [Luc 10, 21], quand, au milieu de l'abandon général, quelques-uns sont amenés à le recevoir. — « Je te loue, ô Père, Seigneur du ciel et de la terre, parce que tu as caché ces choses aux sages et aux intelligents, et que tu les as révélées aux petits enfants. Oui, Père, car c'est ce que tu as trouvé bon devant tes yeux » (Matt. 11, 25-26)! Quelque chose d'analogue, quoique d'infiniment moins élevé, se passe dans le cœur de ceux qui sympathisent avec l'évangile. Voir l'énergie humaine mal employée, tant de nobles qualités faussement dirigées, tendant toutes à un but autre que celui des besoins réels de l'homme, voilà certainement de quoi attrister le cœur de celui qui a « goûté que le Seigneur est bon » [1 Pier. 2, 3] ; et cette tristesse est encore augmentée lorsqu'on voit que les efforts mêmes que l'homme fait, pour se débarrasser lui-même de sa misère, sont un des principaux moyens qui servent à l'aveugler, soit quant à l'étendue de ses propres besoins, soit quant à la suffisance parfaite du remède. Il y a réellement un témoignage remarquable dans ce fait, que toute la sagesse, tout le pouvoir et toute la justice de l'homme ne peuvent jamais, même au plus faible degré, réussir à délivrer du « plus grand mal ». Ce témoignage est humiliant, mais il est aussi profitable, car il pousse le croyant vers cette joie qui se trouve en dehors de lui-même et des circonstances au milieu desquelles il vit. — « Réjouissez-vous toujours dans le Seigneur ; je vous le dis encore, réjouissez-vous » [Phil. 4, 4]. Une joie de cette nature doit puiser son caractère, à la fois, de la source dont elle découle, et dans les circonstances dans lesquelles elle est connue. « Comme attristé, toutefois toujours joyeux » (2 Cor. 6, 10). La joie de la délivrance personnelle est très bonne et naturelle, mais elle court le danger d'être égoïste : la joie dans le Seigneur est désintéressée et elle élargit le cœur.

La loi de la maison du Seigneur dans l'assurance de la rédemption est exposée en ces termes par l'apôtre : — « Réjouissez-vous toujours. Priez sans cesse. Rendez grâces en toute chose : car telle est la volonté de Dieu dans le Christ Jésus à votre égard » (1 Thess. 5, 16-18)!